J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

MEMBRE INDÉPENDANT
AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL
GESTION SOCIALE
AUDECIA

ADMINISTRATEURS
J.C. GERMAIN
J. DREVETON
B. CAUSSE
F. MORETTI

MANDATAIRES
L. PACIELLO
S. DUPLEX
P. FULLANA
P. GERMAIN
O. GERMAIN
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME - PESI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2015

TERRE ET HUMANISME - PESI
Association d'Intérêt Général
BP 19
Mas de Beaulieu
07230 LABLACHERE

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association TERRE ET HUMANISME, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et présentant les caractéristiques suivantes :
 - *Déficit :* *129 092 €*
 - *total de bilan :* *733 217 €*
 - *total produits d'exploitation :* *1 073 789 €*
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les options retenues dans le choix d'application des principes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre sont présentées dans l'Annexe des comptes annuels. Nous avons procédé à l'analyse des méthodes utilisées. Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont correctement appliquées, conformes à la réglementation française, et ne présentent pas de caractère inapproprié ;

- Nous nous sommes assurés que l'estimation significative suivante était satisfaisante :

 - La participation dans la SCI Mas de Beaulieu a été évaluée en fonction de son actif net comptable, estimation faite de ses constructions selon une valorisation acceptable eu égard aux valorisations locales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

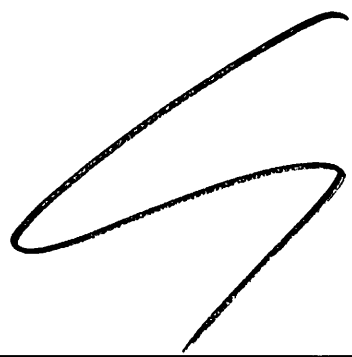
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Avignon, le 8 avril 2016

S.A. J.CAUSSE & Associés

B. CAUSSE

Commissaire aux Comptes Associée



Annexés au présent rapport :
Comptes annuels de l'exercice.

TERRE & Humanisme

Bilan 2015

Actif

(en euros)	Montant Brut	Amort. & Depreciations	31.12.2015 Montant Net	31.12.2014 Montant Net
Immobilisations incorporelles				
Logiciels informatiques	16 938	12 546	4 392	7 633
Immobilisations corporelles				
Terrain	12 452	0	12 452	12 452
Agencement & Amenagement	87 022	35 081	51 941	21 152
Materiel & Outillage	28 361	22 570	5 791	7 739
Materiel de Transport	1 100	1 100	0	0
Materiel Bureau & Informatique	24 104	21 701	2 403	2 883
Mobilier	2 056	1 389	667	0
Immobilisation en cours	800	0	800	16 324
Immobilisations financieres				
Parts SCI			156 961	153 150
Parts Credit Coop			22 936	22 418
Autres			200	200
1 - Actif Immobilisé	172 832	94 387	258 542	243 951
Stocks			9 138	11 629
Creances Clients			-2 052	30 538
Autres creances			2 957	521
Disponibilites			446 123	551 357
2 - Actif Circulant			456 167	594 045
Charges constatées d'avances			8 107	2 768
Produits a recevoir			10 401	11 395
3 - Comptes de régularisation			18 508	14 163
TOTAL DE L ACTIF	172 832	94 387	733 217	852 159

0

TERRE & Humanisme

Bilan 2015

Passif

(en euros)	31.12.2015	31.12.2014
Fonds Associatifs	505 000	500 000
Reserves pour projet associatif	144 353	236 001
Resultat de l'exercice	-129 092	-91 648
Subventions d investissement	0	1 132
1- Fonds Propres	520 261	645 485
Provisions pour risques	4 000	
Provisions pour charges	18 900	
2 - Provisions pour risques & charges	22 900	0
3 - Fonds dedies	57 017	24 766
Emprunts et dettes aupres des etablissements de crédit		0
Dettes fournisseurs & comptes rattaches	47 927	47 479
Dettes fiscales & sociales	56 746	51 427
Autres dettes		
4 - Dettes	104 674	98 907
Produits contates d avance	8 790	8 403
Charges a payer	19 575	74 598
5 - Comptes de regularisation	28 365	83 001
TOTAL DU PASSIF	733 217	852 159

TERRE & Humanisme

Compte de resultat 2015

Partie I

(en euros)	31.12.2015	31.12.2014
Ventes de Marchandises	65 015	62 719
Produits des Formations	224 492	242 728
Autres Produits	21 010	39 538
Chiffres d affaires nets	310 517	344 985
Dons du public	693 392	667 362
Dons part SCI	3 811	52 134
Cotisations	43 984	43 759
Contribution volontaire	3 545	2 500
Transfert de charges	18 540	9 769
Produits d exploitation	1 073 789	1 120 511
Achats		
Achats de marchandises	24 079	22 023
Variation de stock	2 677	3 853
Achats de mat 1er et autres	1 256	656
Variation de stock	-186	-112
Charges Externes		
Honoraires de Formation	73 827	75 808
Autres charges de Formation (y compris Cuisine Stges)	48 475	47 426
Autres charges externes d'exploitation	263 463	325 547
Impots, taxes et versement assimiles	13 608	10 968
Charges de personnel	537 307	456 110
Dotations aux amortissements	15 037	12 459
Dotations aux provisions pour charges	22 900	0
Subventions accordes par l'association	260 896	290 692
Charges d'exploitations	1 263 339	1 245 430
I. RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-189 550	-124 920

TERRE & Humanisme

Compte de resultat 2015

Partie II

(en euros)	31.12.2015	31.12.2014
Revenus des placements, interets et produits asimilés	4 261	3 294
Produits financiers	4 261	3 294
Interets et charges assimilees	768	71
Charges financieres	768	71
II. RESULTAT FINANCIER	3 494	3 224
III. RESULTAT COURANT (I+II)	-186 056	-121 696
Produits exceptionnels sur operation de gestion (mecenat - subvention)	55 609	16 000
Produits exceptionnels sur operation en capital (QP subventions privees ou publique)	2 135	5 078
Reprises sur provisions et transferts de charges (CAE - CPAM)	33 120	9 632
Produits exceptionnels	90 864	30 710
Charges exceptionnels sur operation de gestion		0
Charges exceptionnels sur operation en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Charges exceptionnels	0	0
IV. RESULTAT EXCEPTIONNEL	90 864	30 710
Impots sur les benefices	645	662
Report des ressources non utilisees sur exercices antérieurs	906	
Engagement à réaliser sur ressources affectées	34 160	
Total des produits	1 169 820	1 154 515
Total des charges	1 298 912	1 246 163
V. EXEDENT ou INSUFFISANCE	-129 092	-91 648
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Benevolat		55 845
Dons en nature		
Prestations en nature		
Produits	0	55 845
Missions sociales	42 525	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges	13320	
Charges	55 845	0

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/15**, dont le total est de **733 217€** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une insuffisance de 129 092 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/15 au 31/12/15.**

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 18 mars 2015 par le Conseil d'administration de l'association.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Généralité

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

En outre, il a été fait application des obligations particulières résultant du règlement N° 99.01 du Comité de la Réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et de l'ordonnance du 28 juillet 2005, intégrant dans l'annexe le compte d'emploi annuel des ressources.

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est-à-dire en fonction de chaque objectif ou action.

Changements de méthode

Néant

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés et rattachés au coût d'acquisition des immobilisations.

Concernant la première application des règlements comptables CRC 2002-10 et CRC 2004-04, il convient de préciser :

- la comptabilisation détaillée des immobilisations telle que déjà pratiquée antérieurement a été estimée satisfaire aux critères de la méthode des composants,
- les durées et bases d'amortissement retenues ne diffèrent pas de façon significative des nouvelles modalités prescrites.

En conséquence, aucun retraitement particulier n'a été mis en œuvre pour les immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue :

• Constructions	...NEANT..... ans
• Agencements et aménagements des constructions	3 à 10 ans
• Matériel et outillage industriels	3 à 5 ans
• Installations générales	3 à 5 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
• Mobilier	3 à 5 ans
• Logiciel	1 à 3 ans

Stocks

Les stocks d'approvisionnement sont composés des matières 1ere non périssables et non utilisées par la cuisine stages et bénévole en fin d'exercice, et des transformations du Jardin (confitures ect).
Les stocks de marchandises sont composés des livres et DVD invendus en fin d'exercice ainsi que les invendus du journal trimestriel « Les nouvelles ».
Les entrées en stock sont évaluées suivant la méthode au dernier prix d'achat frais accessoires éventuels inclus. A la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilité

Les disponibilités sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31/12/2015.

Provision pour charges

- Engagements de retraite

 Il a été jugé, peu significatif contenu de l'age et l'ancienneté des salariés ; cet engagement sera évalué lors de la clôture du prochain exercice.

- Provisions pour charges

 Néant

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation	Augmentations Acquisitions
Frais d'établissement R&D **TOTAL 1**	**0**		**0**
Autres postes d'immo. incorporelles **TOTAL 2**	**16 938**	**0**	**0**
Terrains	12 452		0
Constructions, installations générales,	43 948		21 560
Installations techniques, matériel et outillage	27 192		1 169
Installations générales, agencts:, aménagts.	6 294		15 219
Autres matériels de transport	1 100		0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 286		818
Immobilisations corporelles en cours	16 324		0
TOTAL 3	**130 596**		**38 766**
Autres participations	153 150		3 811
Autres titres immobilisés	22 418		518
Prêts & autres immobilisations financières	200		0
TOTAL 4	**175 768**		**4 329**
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	**323 302**		**43 095**

CADRE B : IMMOBILISATIONS	Diminution Par Virement	Diminution Part Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D **TOTAL 1**	**0**	**0**	**0**
Autres postes d'immo. incorporelles **TOTAL 2**	**0**	**0**	**16 938**
Terrains	0	0	12 452
Constructions, installations générales,	0	0	65 508
Installations techniques, matériel et outillage	0	0	28 361
Installations générales, agencts., aménagts.	0	0	21 513
Autres matériels de transport	0	0	1 100
Matériel de bureau et informatique, mobilier	0	0	24 104
Immobilisations corporelles en cours	15 524	0	800
TOTAL 3	**15 524**	**0**	**153 838**
Autres participations	0	0	156 961
Autres titres immobilisés	0	0	22 936
Prêts & autres immobilisations financières	0	0	200
TOTAL 4	**0**	**0**	**180 097**
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	**15 524**	**0**	**350 873**

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2015

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A ; IMMOBILISATIONS AMORTISSABLE	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	Montant en debut d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D **TOTAL 1**				
Autres postes d'immo. incorporelles **TOTAL 2**	**9 305**	**3 241**		**12 546**
Terrains				
Constructions, installations générales,	24807	4880		29687
Installations techniques, matériel et outillage	20 552	3 118		23670
Installations générales, agencts., aménagts.	3 182	1 113		4295
Autres matériels de transport	1 100	0		1100
Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 403	2687		23090
TOTAL 4	**70 044**	**11 798**	**0**	**81 842**
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	**79 349**	**15 039**	**0**	**94 388**
CADRE B	**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISIONS POUR AMMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**			
CADRE C	**MOUVEMENT DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES SUR PLUSIEURS EXCERCICES (NEANT)**			

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions pour Litiges				
Indemnite de Licenciement		4 000		4 000
Provisions pour Charges				
Voyage d'echange CUBA		14 000		14 000
Programme Palestine		4 900		4 900
TOTAL	**0**	**22 900**	**0**	**22 900**

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2015

ETAT DES FONDS DEDIES

FONDS DEDIES	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Mas de Beaulieu - Jardins pédagogiques	15 194	0	906	14 288
Rucher Tronc - Fondation du patrimoine	9 572	0	1 003	8 569
FRIO - Accompagnement stratégique		9 660		9 660
Méditerranée - FDPR		12 000		12 000
Sénegal - Conseil Général 07		3 500		3 500
Formation PRO -Léa Nature + CCOOP		9 000		9 000
TOTAL	**24 766**	**34 160**	**1 909**	**57 017**

ETAT ECHEANCES CREANCES

CADRE A	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients et autres créances	905	905	
Personnel et comptes rattachés		0	
Charges constatées d'avances	8 107	8 107	
TOTAL	**9 012**	**9 012**	**0**

ETAT ECHEANCES DETTES

CADRE B	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et Dettes - etablissement de credit à 2 ans max. à l'origine	0	0		
Emprunts et Dettes - etablissement de credit à plus de 2 ans à l'origine	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 927	47 927		
Personnel et comptes rattachés	23 136	23 136		
Sécurité sociale et autres organisme sociaux	27 972	27 972		
Impot sur les bénéfices	645	645		
TVA	0	0		
Obligations Cautionnées	0	0		
Autres impots, taxes et assimilés	4 993	4 993		
Autres dettes	19 575	19 575		
Produits constaté d'avance	8 790	8 790		
TOTAL	**133 038**	**133 038**		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances et comptes rattachés	9 714
Autres créances (subvention à recevoir)	687
TOTAL	**10 401**

PARTICIPATION SCI MAS DE BEAULIEU

	Montant
Capital SCI Mas de Beaulieu	282 548
% détenu	55%
Valeur Comptable des titre	**155 946**

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (fac à recevoir)	3 789
Autres dettes (subvention à verser)	15 786
TOTAL	**19 575**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges & produits d'exploitation	8 107	8 790
TOTAL	**8 107**	**8 790**

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(NEANT)

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(NEANT)

COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES 2015

EMPLOIS	Emplois de N = Compte de resultat (1)	%	Affectation par emplois des ressources collectées aupres du public utilisées	%	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Comptes de resultat (2)	Suivi des ressources collectées aupres du public et utilisées sur N
					REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		546 613
1 – MISSIONS SOCIALES	979 034	79	635 708	75	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		741 187
1.1. Réalisées en France	565 069		227 367		1.1. Dons et legs collectés	737 376	
- Actions réalisées directement	531 162		193 460				
Sensibilisation du Public a l'agroecologie	190 541		93 141		- Dons manuels non affectés	718 681	
Formation en Agroécologie	261 782		21 864		- Dons manuels affectés	18 695	
Partenariat	24 197		23 813		- Legs et autres libéralités non affectés		
Stratégie et developement	54 642		54 642				
-Versements à d'autres organismes agissant France	33 907		33 907		1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	3 811	
1.2. Réalisées à l'étranger	413 966		408 341				
- Actions réalisées directement	182 305		182 305		2 – AUTRES FONDS PRIVES	54 244	
-Versements à un organisme central ou d'autre organisme	231 661		226 037				
					3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS (contrats aidés)	33 587	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	56 551	5	47 348	6	4 –AUTRES PRODUITS	339 897	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					- Produits Financier	4 261	
					- Produits de Formations et Expertise	237 252	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	206 267	17	165 228	19	- Vente de Produits	76 810	
					- Autres Produits (Trf de charges)	21 573	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 241 852	100			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 168 915	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS cf Tableau des provisions	22 900				II - REPRISES DES PROVISIONS cf Tableau des provisions	0	
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	34 160				III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	906	
					I V– VARIATION DES "FONDS DEDIES" COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		-906
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE					V– INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	129 092	
V – TOTAL GENERAL	1 298 912				VI –TOTAL GENERAL	1 298 912	740 281
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.			3 811	0			
VI –Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.			0				
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			852 095		VII –Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		852 095
					SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICES		434 799

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Missions sociales - benevolat	42 525				Dons en nature - benevolat	55 845	
	13 320						
Total	55 845				Total	55 845	

ANNEXES AU COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2015

REGLES D'ETABLISSEMENT DU COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité du publique doivent intégrer dans l'annexe des comptes annuels, le comptes d'emplois des ressources (CER).

Le règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 a modifié la présentation du compte emplois des ressources qui s'applique aux comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Cette nouvelle présentation se caractérise par :

- Une concordance réaffirmée avec le compte de résultat (colonnes 1 & 2)
- La mention des investissements financés par des ressources collectées auprès du public
- L'intégration des reports de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début et fin d'exercices
- La mise en évidence de l'affectation par ligne d'emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice.

Définition de la générosité du publique

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérés comme ressources relevant de la générosité du public : Les ressources collectées auprès du public, tel que les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association et les legs et autres libéralité émanant de personnes physiques encaissé par l'association.

Définition des missions sociales

Les missions sociales d'une structure correspondent à son objet social, tel que défini dans ses statuts. Les missions sociales de Terre & Humanisme correspondent ainsi la diffusion et la transmission de l'agroécologie, selon trois grands axes :

- La sensibilisation à l'agroécologie
- La formation à l'agroécologie
- La solidarité agroécologique envers les populations en difficulté

Ces trois axes, fortement imbriqués et interdépendants, répondent à l'objectif de contribuer à la sécurité et la salubrité alimentaire des populations, tant en France que dans le reste du monde.

Principe d'affectation des coûts

Les couts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les rubriques du CER :

- **Les missions sociales** où sont affectées les charges directs et indirect liées à la mise en œuvre des activités de ces missions.
- **Les frais de recherche de fonds** où sont affectés les frais d'appel à la générosité du public, ainsi que les frais généraux de communication de l'association
- **Les frais de fonctionnement** ou sont affectés les frais relatifs au fonctionnement de la structure et des services généraux (direction générale, services comptable, contrôle de gestion et frais généraux)

Les charges du personnel de Terre et Humanisme sont imputées aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les différentes activités liées à leur poste.

ANNEXES AU COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2015

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources (colonne 1 du CER)

		COMPTE DE RESULTAT 2015						
CER	**Total CER col 1**	**Charges de personne**	**Autres charges d'exploitation**	**Subventions directes aux partenaires**	**Charges financières**	**Charges exceptionnelles**	**Impot sur les sociétés**	**Total des Emplois**
Missions Sociales	979 034	380 645	337 493	260 896				979 034
Frais de recherche de Fonds	56 551	31 372	25 179					56 551
Frais de fonctionnement	206 267	125 290	79 564		768		645	206 267
Total des charges	**1 241 852**	**537 307**	**442 236**	**260 896**	**768**	**0**	**645**	**1 241 852**
Dotation aux provisions	22 900	43%	36%	21%	0%	0%	0%	
Engagement a realiser	34 160							
Exedent de l'exercice	0							
TOTAL GENERAL	**1 298 912**							

L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les emplois de l'exercice (1 241 852€) ont été financés à 69% par des fonds issus de la générosité du public (soit 852 095€)

75% des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2015 ont financé les missions sociales.

Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public correspondent à l'ensemble des dons des particuliers. Les dons des particuliers collectés dans le cadre de produits financiers solidaires proposés par notre partenaire le Crédit Coopératif sont également présentés dans cette rubrique.

Dons et legs collectées en	**2015**	**%**
Cotisations	43 984	6%
Dons Ponctuels	101 405	14%
Prélévements Automatiques	40 739	5%
Produits financiers solidaires	534 184	72%
Dons Manuels non affectés	**720 312**	97%
Dons Ponctuels	17 064	2%
Dons Part SCI	3 811	1%
Dons Manuels affectés	**20 875**	3%
Legs	0	-
Total dons et legs collectés	**741 187**	100%

ANNEXES AU COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2015

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2015 (colonne 4 du CER)

La consommation des ressources collectées auprès du public (852 095€) est supérieure au montant collecté sur l'exercice (741 187€).

L'insuffisance de ressources (110 908€) est déduite du solde des années antérieures.

La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public est de 3 811€. Ce sont des dons de part de la SCI - Mas de Beaulieu

Le solde des ressources collectées auprès du public, non affecté et non utilisé fin 2015 et reporté en 2016, s'élève ainsi à 434 799€.

Valorisation des contributions volontaires

A Terre & Humanisme, l'accueil de bénévoles est une activité qui entre pleinement dans le champ des missions sociales. Elle permet de sensibiliser et d'initier un large public à l'agroécologie. Les bénévoles participent à la vie associative, en intervenant principalement dans les jardins. Ils sont encadrés par des jardiniers salariés qui, tout au long de leurs séjours, partagent avec eux compétences et savoir-faire.

Le temps des bénévoles passé aux travaux du jardin, à la préparation des repas et aux divers tâche de la vie associative est valorisé sur la base de 50% d'un smic. En 2015, le travail des bénévoles a été valorisé à 42 525€.

Le temps bénévole passé par les membres du bureau pour la conduite de leurs mandats est valorisé sur la base du salaire moyen de l'association soit 2 040€ Brut Mensuel. En 2015, cela correspond a un total de 111 jours, valorisés a 13 320€

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

MEMBRE INDEPENDANT
AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL
GESTION SOCIALE
AUDECIA

ADMINISTRATEURS
J.C. GERMAIN
J. DREVETON
B. CAUSSE
F. MORETTI

MANDATAIRES
L. PACIELLO
S. DUPLEX
P. FULLANA
P. GERMAIN
O. GERMAIN
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME - PESI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

TERRE ET HUMANISME - PESI
Association d'Intérêt Général
BP 19
Mas de Beaulieu
07230 LABLACHERE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été donnés, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Organe Délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

A Avignon, le 8 avril 2016

S.A. J.CAUSSE & Associés
B. CAUSSE
Commissaire aux Comptes Associé